

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION CONFIRMANT LE DEPOT DES FONDS

Cet acte confirmatif de la constitution de la société, doit être signé par tous les associés postérieurement au dépôt des fonds et à l'établissement de l'attestation bancaire.

Cet acte est annexé aux statuts

Je soussigné (e), représentant légal de la société en constitution,

NOM BouDET Antoine

Atteste par la présente que le dépôt des fonds a été fait après la date de signature des statuts mais que le ou les associés demandent tout de même l'immatriculation de celle-ci :

DENOMINATION : AB Motors Thauré

SIEGE SOCIAL 4 Rue du Milan 44470 Thauré sur Loire

ACTIVITE vente véhicules motorisés

Fait à Seigné en Angoum. le 16.12.2016

Signature de tous les associés (nom et prénom)

BouDET Antoine

